INSTRUCTION

POUR

LES TROUPES PATRIOTIQUES

DE BORDEAUX,

EN CAS D'ALARME.

SI on battoit la générale pour quelque alarme, quelque soulevèment ou sédition, tous les régiments de la milice patriotique Bordeloise prendroient les armes, se mettroient en bataille dans les endroits ci-après indiqués, & attendroient les ordres du Général.

Pour cet effet, chaque régiment enverra un officier major à l'Intendance, où ils trouveront le Général, qui don-

nera ses ordres relativement à la circonstance.

Trois bataillons du régiment de Saint-Remi, composés des habitants de la ville, se mettront en bataille sur les Fossés du Chapeau Rouge, ayant la droite à la porte du Chapeau Rouge, et la gauche vers la Comédie, fesant face à la Comédie et l'hôtel de M. Sage; les trois bataillons, composés des habitants des Chartrons, se mettront en bataille, la droite un peu après la barrière du Château, et la gauche vers la fontaine, fesant face à la rivière.

Le régiment de Saint-Eloi se mettra en bataille sur les Fossés de l'Hôtel de ville, ayant sa droite à hauteur de la maison de M. Peyre, et sa gauche vers la rue du Mirail, fesant face à Saint-Eloi.

Celui de Sainte-Colombe se mettra

en bataille sur la place de Sainte-Colombe, sa droite vers le marché, et sa gauche vers le Pont Saint-Jean, fesant face à l'église de Sainte-Colombe.

Celui de Saint-Pierre occupera la place du Palais, ayant sa droite près la porte du Caillau, et sa gauche vers la rue Poitevine, fesant face aux maisons neuves, qui sont entre la rue des Argentiers et celle du Chai des farines.

Celui de Puypaulin occupera le haut des Fossés de l'Intendance, ayant sa droite vers l'ancienne Comédie, et sa gauche vers le Musée, fesant face aux Carmelites.

Le régiment de Saint-Michel occupera les Fossés de Bourgogne, ayant sa droite à hauteur de la Maison seule, et sa gauche vers la porte de Bourgogne.

Celui de Saint-Mexans occupera le

Marché Royal, ayant sa droite à hauteur de la rue des Lauriers, et sa gauche vers la rue qui conduit à la Place Royale, fesant face aux maisons qui sont sur l'alignement de la rue du Parlement.

Celui de Saint-Projet occupera la place Saint-André, sa droite vers la Cathédrale et sa gauche vers l'église des Irlandois, où ils formeront une potence, si le terrein n'est pas suffisant, fesant face au clocher détaché de Saint-André.

Celui de Sainte-Croix occupera le terrein des glacis des Capucins, ayant sa droite à la corderie, et sa gauche vers le Fort-Louis, fesant face à la campagne.

Deux bataillons du régiment de Sainte-Eulalie, de la partie qui habite la ville, occuperont les Fossés des Tanneurs, ayant la droite vers l'hôtel de M. d'Alesme, et sa gauche vers la rue du Hâ.

Les trois autres bataillons de ce même régiment occuperont la rue Saint-Jean, sa droite vers le tournant du Cours d'Albret, et sa gauche vers la porte d'Aquitaine, fesant face à la campagne.

Le régiment de Saint-Simeon occupera la rue de Saint-Simeon, sa droite au pas Saint-George & sa gauche vers l'ancien Séminaire, fesant face à l'église.

Celui de Saint-Seurin occupera le Cours de Tourny, ayant sa droite à hauteur de la porte Dauphine, et sa gauche prolongée vers l'hôtel du Général, fesant face à la ville.

Le régiment de Saint-Christoly occupera la place de l'Archevêché, ayant sa droite à hauteur de la porte d'Albret, et sa gauche vers la rue des Trois Conils, fesant face à la Cathédrale.

Les cinq compagnies d'artillerie du

régiment de Saint-Remi se disperseront, depuis la porte du Chapeau Rouge, jusqu'à la barrière du Château, aux ordres de M. de Cornic et de M. de Cazot, et les quatre compagnies de Saint-Michel s'assembleront, entre la porte de la Grave et de Bourgogne, en détachant un officier à M. de Cornic pour recevoir ses ordres; M. de Cornic détacheroit lui-même un officier major, pour aller à l'Intendance recevoir ceux du Général.

Le régiment de cavalerie, à la générale, sonneroit le boute selle, monteroit tout de suite à cheval, et viendroit occuper le terrein qui longe le Jardin Royal. fesant face au Château-Trompette.

Aussi-tôt que chaque régiment sera assemblé sur le terrein qui lui est indiqué, le commandant aura soin de garder les rues qui aboutissent à son régiment

par quelques postes détachés, et fera aussi faire quelques patrouilles pour être informé de ce qui se passe dans ses environs, jusqu'à ce que le Général ait fait passer des ordres ultérieurs.

A Bordeaux, le 16 Octobre 1789.

LE DUC DE DURAS, généralissime des troupes patriotiques Bordeloises, et de la sénéchaussée.

A BORDEAUX, chez MICHEL RACLE, Imprimeur de l'Hôtel-de-Ville, rue Saint-James, 1789.